



FRANCEMÉDIATION
Les acteurs de la médiation sociale

MÉDIATEUR à l'École

PRÉVENIR LES VIOLENCES
ET DÉVELOPPER LES COMPORTEMENTS CITOYENS



Le médiateur à l'école

Ses 3 missions

1

Développer
les comportements
citoyens et une culture
du dialogue
et de la tolérance

2

Prévenir et lutter
contre les violences,
les conflits
et le harcèlement

3

Prévenir et lutter
contre l'absentéisme
et le décrochage
scolaire

**Un acteur de la politique
de la ville :** il met son expertise
du territoire au service
de la réussite éducative.

Un intervenant impartial :
sa posture de neutralité et de
bienveillance lui permet de
libérer la parole et de renouer
le dialogue.

Qui est-il ?



**Un professionnel
spécialisé** dans la
prévention et la gestion
des conflits.

**Un tiers facilitateur entre
l'établissement et son
environnement :** il a pour mission
de renforcer les liens entre l'école,
les familles et le quartier.

Il intervient :



À l'intérieur d'un collège
et d'une ou deux écoles élémentaires
(classes, cour de récréation, cantine...)



Dans le quartier, aux abords
des établissements et sur
le trajet école-domicile...



Un partenariat innovant avec les établissements scolaires

Employé par une structure de médiation sociale, le médiateur est placé sous l'autorité fonctionnelle du chef d'établissement. Il travaille en coopération étroite avec l'ensemble des membres de la communauté éducative et des partenaires du territoire.

Un médiateur social spécialisé dans le milieu scolaire

Le métier repose sur 5 activités :

○ Une présence rassurante et dissuasive, à l'intérieur et à l'extérieur des établissements, pour identifier et prévenir les situations de violence et de conflits.

○ Un accompagnement complémentaire, individuel ou collectif des élèves et des familles, sur les questions d'absentéisme, de comportement, de décrochage, de mal-être ou de harcèlement.

○ La prévention et la gestion des conflits, par les techniques de la médiation, permettant de dénouer des situations complexes et d'amener les parties à trouver une solution concertée.

○ La mise en place d'actions de sensibilisation et de projets participatifs pour valoriser le potentiel des élèves et contribuer à leur inclusion dans la vie scolaire.

○ La médiation par les pairs pour rendre les élèves acteurs du bien-être à l'école et favoriser leur épanouissement personnel.

LES SPÉCIFICITÉS DU DISPOSITIF

- La présence à temps plein de **professionnels de la médiation sociale**, pour un véritable travail de prévention dans la durée.
- **L'approche globale** du milieu scolaire et de ses acteurs (enfants, familles, enseignants, vie scolaire, personnels municipaux).
- **Le périmètre d'intervention** couvert, qui intègre aussi bien l'intérieur des établissements que leur environnement (abords des établissements, trajet école-domicile, quartier).
- Le travail de **liaison entre l'école et le collège** que les médiateurs incarnent et qu'ils alimentent.
- **La complémentarité** des missions du médiateur par rapport aux autres professionnels (CPE, assistant social, infirmier, surveillant, etc.).
- **L'adaptabilité** des postes aux besoins de chaque établissement et aux spécificités du territoire.

LES FACTEURS DE RÉUSSITE

- **Le professionnalisme** de l'intervention : la formation et l'encadrement du médiateur, le suivi et l'évaluation des activités, la coordination nationale du dispositif et le travail en réseau.
- **L'intégration** du médiateur dans l'équipe éducative et un travail d'articulation de ses missions avec celles des autres professionnels.
- **L'encadrement du médiateur** par une structure de médiation sociale professionnelle, garante de sa position de tiers impartial et d'un relais efficace vers l'extérieur.

« Même à la maison, j'ai vu mon fils évoluer : avant, il pouvait s'emporter facilement. Maintenant, il est plus attentif aux situations qui l'entourent. Il est prêt à écouter et à discuter avec les autres. »

— PARENT D'UN MÉDIATEUR-ÉLÈVE

« C'est important d'avoir une instance tierce pour faciliter la communication entre l'institution scolaire et les parents d'élèves. »

— DIRECTEUR D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

« L'intérêt du projet est de prendre en compte la situation globale d'un élève, à la fois dans l'établissement scolaire, dans sa famille et avec les autres acteurs qui accompagnent le jeune dans sa vie quotidienne. »

— DÉLÉGUÉ DU PRÉFET

Un tiers facilitateur

entre l'école, les familles et le quartier

La mission du médiateur social en milieu scolaire est de faciliter le dialogue :

Entre les élèves :
gérer les conflits,
lutter contre le
harcèlement individuel
ou collectif, prévenir
les violences et
développer une culture
du dialogue et de
la coopération.

**Entre les familles
et l'établissement :**
faciliter le dialogue
et la compréhension
mutuelle, prévenir le
décrochage scolaire,
l'absentéisme
ou l'exclusion.

**Avec les équipes
pédagogiques :**
créer des espaces
d'expression pour
valoriser différemment
le potentiel des
élèves, notamment
leurs compétences
relationnelles.

**Entre l'établissement
et son environnement :**
pour renforcer
la continuité éducative
entre l'école et
le collège mais aussi
entre l'intérieur
et l'extérieur
des établissements.

